Gestion de la prévention
EvRP Référent Santé Sécurité – Document Unique

Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du Code du Travail

3 jours	**21 heures**	INTER ou INTRA	**Délais d'accès** 15 jours minimum avant le début de l'action

COMPETENCES

PUBLIC VISE Salarié désigné compétent en prévention (référent santé sécurité), RH, QSE, membres du CSE

PRE-REQUIS

- Fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels »
- OU être certifié INRS « Salarié désigné compétent en prévention » (voir notre fiche)

PARTICIPANTS : Max : **10** personnes

Nous nous assurons que nos prestataires de location de salles de formation répondent aux normes d'accessibilité P.M.R.

CADRES / TEXTE(S) REGLEMENTAIRE(S)
Variable non renseignée

PROFIL FORMATEUR

- Formateur senior IPRP DEETS Réunion

MODALITES PEDAGOGIQUES

MOYENS & SUPPORTS PEDAGOGIQUES

EvRP Référent Santé Sécurité – Document Unique

CONTENU DE LA FORMATION

Les valeurs et bonnes pratiques de « l'Assurance Maladie – Risques Professionnels/INRS »

- La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite
- Mise en oeuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité

La mise en oeuvre de l'évaluation des risques

- Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention
- Mise en oeuvre : méthodes, organisations, techniques
- Formalisation
- Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP
- Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix
- La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation sur le travail d'intersession : proposer une démarche adaptée à son entreprise et présenter une évaluation des risques d'une unité de travail et un plan d'action – 25 min

SANCTION DE LA FORMATION

Variable non renseignée

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Variable non renseignée